

## Burundi : Limogeage du ministre Samuel Ndayiragije pour "manquements graves"

APA, 11-11-2009 - Destitution du ministre burundais de l'Énergie et des Mines pour manquements graves Bujumbura (Burundi) - Le ministre burundais de l'Énergie et des Mines, Samuel Ndayiragije, a été destitué ce mercredi par décret pour manquements graves pour avoir mal géré le dossier relatif à l'annulation des dettes des sociétés des pays membres de la Communauté Économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), annonce le porte parole du président de la République. Il lui est également reproché de n'avoir jamais présenté ce dossier en Conseil des ministres malgré la demande du gouvernement pour être informé sur la situation.

Il a également indiqué que ce manquement a fait perdre à l'État près de 50 milliards de FBU (50.000.000 dollars). Il a également indiqué que les autres ministres doivent tirer une leçon de cette situation. Il a par ailleurs annoncé que d'autres mesures vont suivre à l'encontre du ministre destitué, qui a été chassé, grâce aux reports intempestifs de la session plénière par le Bureau de l'Assemblée nationale, à une motion de défiance qui devrait être déposée. Les ministres ont l'obligation de bien représenter le pays dans des dossiers qu'ils partagent avec les autres pays de la sous-région, a encore dit le porte parole. Les députés du parti au pouvoir attendaient que le ministre démissionne de lui-même afin d'échapper à la honte d'être démis par les députés de l'opposition, indique-t-on.